

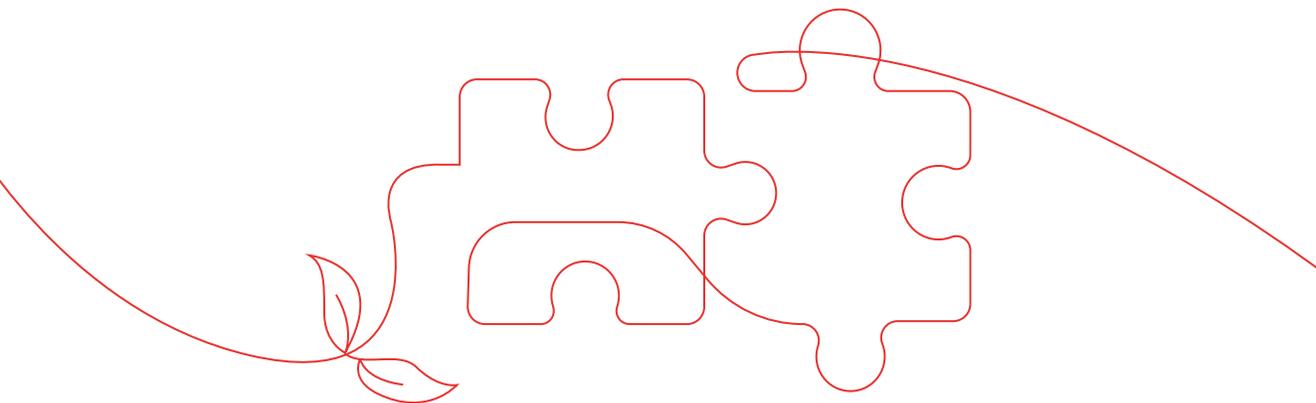


Rapport annuel

Unis, avec celles et ceux
qui font battre le coeur
de notre système de santé.

CRÉATEUR DE *lien*

Depuis plusieurs décennies, la FHF s'engage à fédérer les acteurs et à promouvoir les valeurs du service public de la santé.



La Fédération hospitalière de France

« Maison commune » des hôpitaux et établissements médico-sociaux publics

La FHF réunit des élus, des directeurs, des médecins et des usagers. En plaçant au premier plan les besoins des patients et des résidents, la FHF contribue au débat public et défend une vision responsable et ambitieuse du service public. Aux côtés de ses 4800 adhérents réunis dans 20 fédérations régionales, la FHF est force de proposition pour simplifier et renforcer l'efficacité du système de santé, à partir des territoires.

La FHF en quelques chiffres

1000

Hôpitaux

30 000

Visiteurs à SantExpo

3 800

Structures médico-sociales

20

Fédérations régionales partout sur le territoire

SOMMAIRE

5

Une année avec la FHF

- Défendre et représenter
- Créer l'évènement
- Partager et se faire entendre
- Communiquer et échanger

17

Nos principaux combats

- Accès aux soins : faire face à l'urgence
- Premières actions pour la permanence des soins
- Crises écologique et énergétique : établissements en transition
- Pour une société du bien vieillir, le combat continue

26

Parmi nos succès

- Extension de la garantie de financement jusqu'au 31 décembre 2022
- Plusieurs enveloppes complémentaires obtenues pendant les discussions du PLFSS
- Un plan pour la cybersécurité des établissements de santé
- Le dégel du tarif global en EHPAD
- Une réforme statutaire très attendue par les praticiens hospitaliers
- Des aides pour soutenir les ESMS face à l'inflation

29

Les FHR en action

33

Bilan social & financier

ENTRETIEN CROISÉ



Arnaud Robinet,
Président



Zaynab Riet,
Déléguée générale

Quels sont les moments forts qui ont marqué l'année 2022 ?

Zaynab Riet - L'année 2022 a ouvert une nouvelle séquence politique avec les élections présidentielle et législatives, et la composition d'un nouveau gouvernement. La FHF s'est fortement mobilisée en ce début d'année pour placer les enjeux de l'hôpital public et plus largement du système de santé au cœur du débat. Je retiens notamment le « Grand Oral de la Santé » qui nous a permis d'interroger 6 candidats à l'Élysée face aux hospitaliers, mais aussi toute l'énergie déployée dans la défense de notre plateforme politique « Ambition Santé 2022 », qui a déjà inspiré plusieurs mesures de la feuille de route gouvernementale. Pour la FHF aussi, l'année a été synonyme de renouveau avec l'élection d'Arnaud Robinet.

Arnaud Robinet - Élu président de la Fédération hospitalière de France le 21 septembre 2022, j'ai pu voir la FHF et les fédérations régionales participer activement aux réflexions lancées autour des CNR Santé et Bien vieillir. Si nous attendons que ces concertations aboutissent à des mesures concrètes, financées et de long terme, je dois saluer cette initiative d'écoute des territoires, qui me semble fondamentale pour rebâtir notre système de santé. Nous avons d'ailleurs choisi « la santé au cœur de la démocratie » comme thème de l'édition 2023 de notre salon SantExpo. Les moments forts que je retiens de ces premiers mois sont d'abord les rencontres que j'ai pu faire au sein d'hôpitaux et d'EHPAD publics à Avize, Douai ou encore Grenoble en cette période de difficile sortie de crise.

Quelle sera la feuille de route de la FHF pour 2023 ?

Arnaud Robinet - L'année 2023 a démarré avec un sujet qui lui n'a rien de nouveau et sur lequel nous interpellons depuis déjà de longs mois, voire années, la puissance publique. L'anticipation du mur démographique qui s'annonce et de la hausse des maladies chroniques, dans un contexte de difficultés financières et de recrutement des EHPAD publics, rend urgente la programmation d'une stratégie et de moyens à long terme, pour enfin construire une « société de la longévité ». Il en va de même à l'hôpital : nous avons besoin d'une stratégie pluriannuelle sur les financements, d'un plan de recrutement et d'attractivité. La permanence des soins et l'accès aux soins sont sans nul doute des combats qui se prolongeront en 2023, après la mission flash et les premières mesures d'urgence. Sur ces sujets, la FHF sera force de proposition aux côtés des établissements publics.

Zaynab Riet - Ce sujet de la permanence des soins ne peut être envisagé sans mener une véritable « bataille pour les ressources humaines », à l'hôpital comme en EHPAD. C'est ce que nous continuerons de défendre avec vigueur en 2023 et aussi longtemps qu'il le faudra, pour permettre aux hospitaliers de travailler dans de bonnes conditions, et aux patients et aux résidents d'obtenir la prise en charge qu'ils méritent. Sur ce sujet comme sur tous ceux qui impactent directement la vie de nos établissements : financement, recherche, cybersécurité, pertinence des soins, qualité, la FHF poursuit son action d'interpellation constructive, pour faire progresser le système de santé dans son ensemble.



01
**UNE ANNÉE
AVEC LA FHF**

Ambition Santé 2022 : l'hôpital public au coeur du débat

En ces premiers mois de l'année 2022, la FHF se mobilise pour faire vivre le débat public autour de la santé.

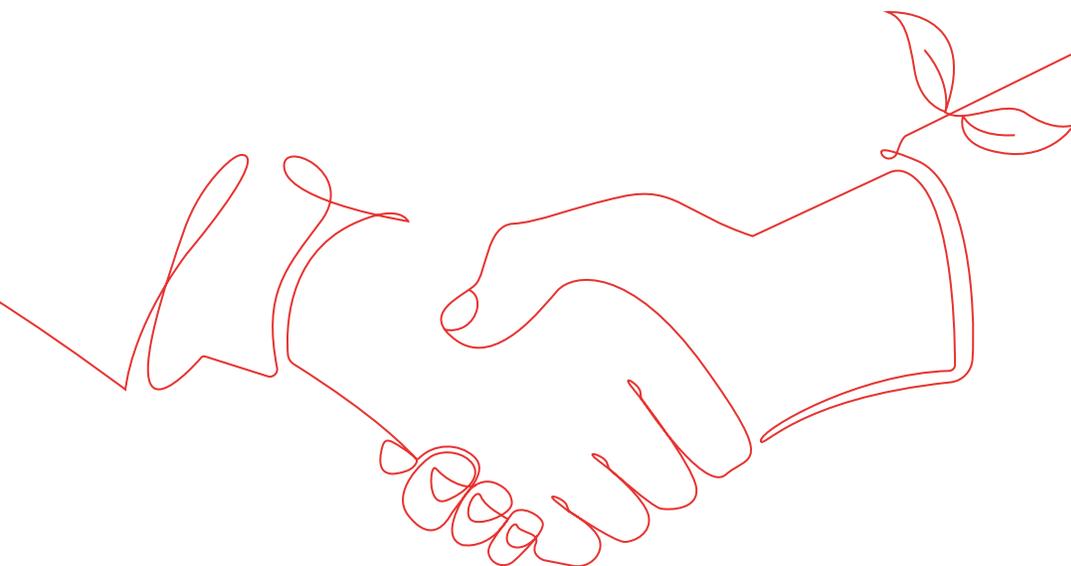
La plateforme de propositions « Ambition Santé 2022 » vise à proposer une [feuille de route](#) pour les 5 prochaines années et à alerter sur les préoccupations qui devraient devenir celles des candidats à l'Élysée, comme de ceux qui représenteront les français à l'Assemblée nationale.

Le « Grand Oral de la Santé », qui réunit 6 candidats à l'élection présidentielle le 17 mars 2022 à Paris, en est le moment fort où se confrontent les visions et s'expriment les attentes des hospitaliers. L'enquête croisée commandée par la FHF a révélé l'inquiétude partagée des soignants et de la majorité des français : 86% des soignants et 76% des français estiment que le système de santé est en danger. L'inquiétude monte aussi sur la difficulté d'accès aux soins, alors que 41% des français ont déjà dû renoncer à une consultation médicale, en raison de la difficulté à trouver un professionnel de santé à proximité de leur habitation.



Accéder à la publication

ou rendez-vous sur le site
ambitionsanté2022.fhf.fr



Une lettre ouverte au Président de la République sur le premier recours et la permanence des soins

Dans un contexte de forte tension sur l'accès aux soins qui menace de s'aggraver avec les congés estivaux, l'ancienne Ministre de la Santé et de la Prévention Brigitte Bourguignon annonce le 8 juin 2022 de premières mesures destinées à soutenir les établissements publics.

Ces mesures, et notamment la réactivation des dispositifs de crise pour l'ensemble de la période estivale, avaient été demandées par la Fédération hospitalière de France, lors d'un rendez-vous avec la Ministre, le 31 mai 2022. Parmi ces mesures figurent la mise en place d'une cellule de crise auprès des ARS, le doublement de la rémunération des heures supplémentaires du personnel non-médical et du temps de travail additionnel des médecins.

Mais cet effort face à l'urgence ne suffit pas et la FHF demande de nouvelles mesures pour garantir l'accès au premier recours et la permanence des soins tout au long de l'été et au-delà. Avec l'ensemble des conférences de présidents de CME, de directeurs et de doyens de facultés de médecine, elle signe une [lettre ouverte](#) au Président de la République, qui liste les mesures indispensables à prendre à court, moyen et long terme.

Frédéric Valletoux achève son Tour de France des hôpitaux



En ce début d'année marqué par les élections présidentielle et législatives, la Fédération hospitalière de France a poursuivi son « Tour de France des hôpitaux », démarré en 2021.

31 MARS 2022

Plongée à l'Hôpital des Quinze-Vingts à Paris, 1^{er} opérateur de santé d'Europe en ophtalmologie, avec la visite du bloc opératoire, du Centre d'Investigation Clinique de l'Institut de la Vision.

4 MAI 2022

Le tour des hôpitaux de France se poursuit au CHU de Toulouse. C'est l'occasion d'échanger avec les hospitaliers toulousains sur l'alliance du CHU et des centres hospitaliers du GHT et de l'Ouest-Occitanie, en faveur d'une politique territoriale de santé.

Arnaud Robinet, un nouveau président à la tête de la FHF

Le Conseil d'administration de la FHF se réunit le 21 septembre 2022 pour élire son nouveau président au terme du mandat de Frédéric Valletoux. La prise de fonction d'Arnaud Robinet est immédiate.



“

Mon objectif est de mettre toute mon énergie pour accompagner la nouvelle étape dans laquelle s'engage notre système de santé : les maux sont connus de tous, nous devons désormais appliquer les bons remèdes, et vite.

-Arnaud Robinet, président de la FHF

- Titulaire d'un doctorat en biochimie et biologie moléculaire, Arnaud Robinet a occupé de nombreuses fonctions dans le secteur hospitalier et universitaire.
- Dès 2007, il occupe le poste de maître de conférence / praticien hospitalier spécialisé en pharmacologie, à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et au CHU de Reims.
- Maire de Reims, il préside le conseil de surveillance du CHU de Reims depuis 2014.
- Depuis 2018, il est aussi président de la FHR Grand-Est. Député de 2008 à 2017, il est vice-président du Conseil régional du Grand-Est de 2021 à 2022.

Des rencontres de 1^{er} plan pour une nouvelle feuille de route

Comme en témoigne le 1^{er} épisode du podcast « [Sortir de l'urgence](#) » de la FHF, les premières semaines du mandat d'Arnaud Robinet ont été marquées par une série de rencontres au plus haut niveau.

Avec Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées, Arnaud Robinet aborde le 11 octobre les urgences liées au financement des ESMS, en vue du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Le lendemain, c'est de formation des professionnels, d'organisation des soins et de sobriété énergétique que s'entretient le nouveau président avec la Ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo. Alors que le plan ORSAN vient d'être activé, la Première ministre Elisabeth Borne reçoit Arnaud Robinet pour évoquer la situation préoccupante des hôpitaux et EHPAD publics, alertant sur les retards d'activité liés aux déprogrammations.



Le 15 novembre, Arnaud Robinet rencontre le Ministre de la Santé et de la Prévention François Braun, pour évoquer la feuille de route de ces prochains mois : ressources humaines, intérim médical, budget, soins de réadaptation et vaccination étaient au cœur de ces discussions, entre réponses aux crises et réformes d'ampleur.

Suite à la Conférence de presse « pour une société de la longévité », organisée les premiers jours de janvier 2023 par la Fédération hospitalière de France, Arnaud Robinet rencontre à sa demande Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.



Une participation active de la FHF aux CNR Santé et Bien vieillir

Lancé le 3 octobre 2022 au Mans par le Ministre de la Santé et de la Prévention, le CNR Santé a décliné la démarche souhaitée par le Président de la République qui vise à trouver des solutions concrètes à partir des constats établis à l'échelle des territoires.

Dans cette perspective, la Fédération hospitalière de France a établi [une synthèse d'éléments de contexte et de priorités](#) à l'échelle des régions à l'occasion de ses Universités d'été, organisées en septembre 2022 à Parisanté Campus.

Les fédérations hospitalières régionales ont contribué en parallèle et jusqu'à leur clôture aux concertations territoriales organisées dans le cadre des CNR Santé et Bien vieillir.

SantExpo 2022 : une édition placée sous le signe de l'Europe



30 000 visiteurs ont foulé les allées de SantExpo du 17 au 19 mai 2022

Labellisé dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE), SantExpo 2022 a rassemblé des acteurs de la santé venus du monde entier pour réfléchir aux nouveaux chantiers de l'Europe de la Santé à l'heure des risques globaux. Le programme 2022 de SantExpo était construit autour d'une question fil rouge : « La santé, nouvelle frontière de l'Europe ? ».

La qualité à l'honneur

Organisées pour la première fois en présentiel depuis le COVID, les Journées Internationales de la Qualité Hospitalière et en Santé (JIQHS) se sont tenues les 29 et 30 novembre 2022. Ce fut l'occasion de dévoiler le site internet créé à destination des hospitaliers : [Destination Qualité](#), en partenariat avec la Casden et la Mgen. Cet outil simple et ludique vise à améliorer la qualité de la prise en charge au quotidien, en appui des démarches de formation.

Plusieurs établissements ont été récompensés par les Prix Innovation Qualité lors de cette nouvelle édition. Le jury a attribué le Grand Prix au Centre Hospitalier de Valenciennes pour son livret d'accueil FALC, et deux établissements ont obtenu le prix Mention spéciale. L'EPSM Val de Lys Artois est ainsi récompensé pour sa mise en œuvre des visites de risques dans les unités de soins d'hospitalisation de psychiatrie et d'addictologie. Le Centre Hospitalier d'Argenteuil s'est distingué par son amélioration de la prise en charge des patients, grâce à la mise en œuvre d'une démarche expérience patient. Le Groupe Hospitalier Est Réunion et sa démarche d'amélioration continue de la prise en charge de

la personne âgée par le management visuel ont remporté le Prix Coup de cœur du Jury, aux côtés de l'Établissement Public Intercommunal Ouest Strasbourg pour ses Olympiades des bonnes pratiques professionnelles.



Les Lauréats des prix de l'Innovation, JIQHS 2022

[Voir la vidéo des lauréats](#)

Le réseau FHF médico-social se retrouve

2022 est aussi l'année de la reprise des congrès et des événements en présentiel, l'occasion pour le réseau médico-social de se réunir.

À Lille, les 20 et 21 juin, le Congrès Autonomie 4.0 organisé par la FHF Hauts-de-France a permis d'aborder les thématiques et enjeux d'actualité du secteur médico-social. À l'automne, le « Séminaire des délégués du médico-social » de la FHF a réuni plus d'une cinquantaine de participants à Paris, pour des échanges avec les administrations (DGCS, CNSA) mais aussi avec des parlementaires impliqués sur les sujets de l'autonomie.



Congrès « Autonomie 4.0 » à Lille, les 20 et 21 juin 2022.



Plus de 8500 participants aux webinaires de la FHF en 2022

La FHF poursuit en 2022 la montée en puissance de ses webinaires qui réunissent de plus en plus de participants, avec un succès particulier pour le cycle sur « les réformes des autorisations » et les webil@bs éthiques. Ces derniers ont permis de mettre en débat des sujets d'actualité comme les directives anticipées, la Loi Claeys-Leonetti ou encore l'euthanasie et le suicide assisté.

Les webinaires transition écologique, plébiscités par les adhérents, ont permis cette année d'aborder des sujets aussi variés que l'achat responsable, les économies d'énergie liées aux bâtiments, les mobilités, le bloc opératoire durable ou encore la gestion des déchets.



Le site fhf.fr fait peau neuve

En 2022, la FHF a dévoilé son nouveau site internet. Un nouvel environnement plus clair et plus moderne, avec une information toujours plus accessible, sans compromis sur sa justesse. fhf.fr donne désormais une plus grande place au multimédia. Il porte l'identité de la FHF en mettant en avant les fédérations hospitalières régionales qui disposent chacune d'un [espace propre](#), où s'exprime la vie du réseau.

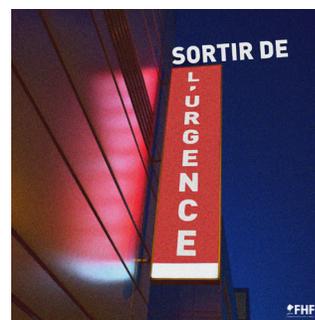
Ce nouveau site permet aussi une lecture plus claire des dernières [actualités](#) et prises de position. Indépendamment du niveau de connaissance et du secteur de chacun, la FHF prend le parti de rendre ses combats compréhensibles par tous en racontant ses [missions](#), son histoire et ce qui fait son ADN.

En 2023, les services « annuaire » et « emploi » seront à leur tour optimisés.

Sortir de l'urgence : le 1^{er} podcast de la FHF

Pour comprendre les forces, les difficultés et les espoirs qui résonnent au cœur de l'hôpital et des EHPAD publics, Arnaud Robinet, président de la Fédération hospitalière de France, est parti à la rencontre de celles et ceux qui font vivre ces institutions vitales pour tous : soignants, patients et résidents.

Dans un podcast en cinq chapitres, pensé comme une immersion et un voyage au cœur de notre système de santé, Arnaud Robinet nous emmène dans les coulisses de l'action de la FHF et des grandes causes qu'elle défend.



ÉPISODE 1

Premier pas dans l'arène

Suivez la FHF dans ses réunions de travail internes et ses rendez-vous politiques afin d'observer les processus d'émergence de solutions concrètes.

 [Ecouter le podcast](#)

+14% d'abonnés sur les réseaux sociaux

110 000 abonnés au total sur les comptes Facebook, LinkedIn et Twitter de la FHF fin 2022.

70 000 abonnés au LinkedIn de la FHF.

La page LinkedIn de la FHF côtoie celles de Santé Publique France et de l'ANSM, parmi les dix pages les plus performantes du secteur médico-social public.

30 000 abonnés au compte Twitter de la FHF.

Ce compte Twitter est nourri par les prises de position, les alertes et les actions de la FHF, et rythmé par ses rencontres avec les responsables politiques et les acteurs de l'écosystème de la santé.



ÉPISODE 2

Le grand âge, c'est l'avenir

Nous vous conduisons à l'EHPAD d'Avize dans la Marne, pour comprendre auprès des soignants et des résidents les enjeux de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie.

ÉPISODE 3

Prévenir les grands maux

À l'initiative de la FHF, plusieurs territoires expérimentent la Responsabilité populationnelle. Direction le Centre Hospitalier de Douai pour découvrir cette nouvelle façon d'envisager la santé publique qui mise sur la prévention et l'aller-vers.

ÉPISODE 4

Former les soignants de demain

L'Institut de formation interhospitalier Théodore Simon à Neuilly-sur-Marne nous ouvre ses portes, pour dévoiler les enjeux actuels et futurs de la formation et du recrutement du personnel hospitalier et soignant.

ÉPISODE 5

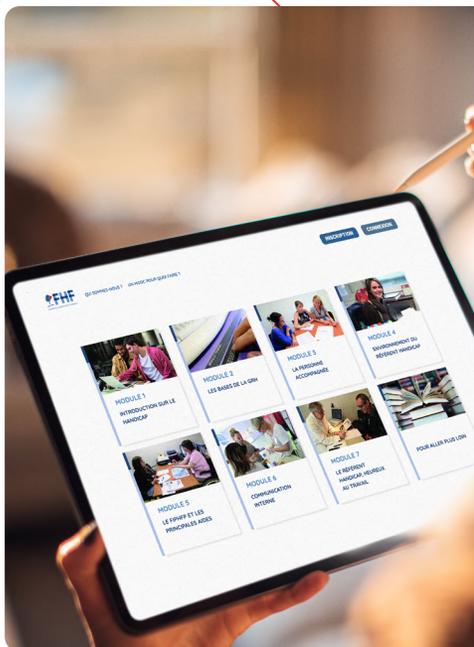
Lumière dans la nuit

Nous nous rendons au CHU de Grenoble, à la pointe de la recherche et des dernières technologies médicales. Pour pérenniser le modèle de l'hôpital public et garantir une même qualité de soin à toute la population, les investissements humains et financiers apparaissent ici comme le nerf de la guerre.



Le tweet de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par les débats en amont de l'élection présidentielle. Sur Twitter, la FHF appelle les candidats à participer au Grand Oral Santé, retransmis en direct sur la chaîne Youtube de la FHF en mars 2022.



Un MOOC Réfèrent handicap

En mars 2022, la FHF lance, en partenariat avec la FIPHFP et l'ANFH, un MOOC « Réfèrent handicap » destiné aux référents handicap ou à tout acteur d'un établissement de santé ou médico-social concerné par le sujet.

La Fédération hospitalière de France, engagée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, propose via cette formation en ligne d'acquies un premier socle de connaissances théoriques et pratiques.

L'oeil de la FHF sur l'actualité santé.



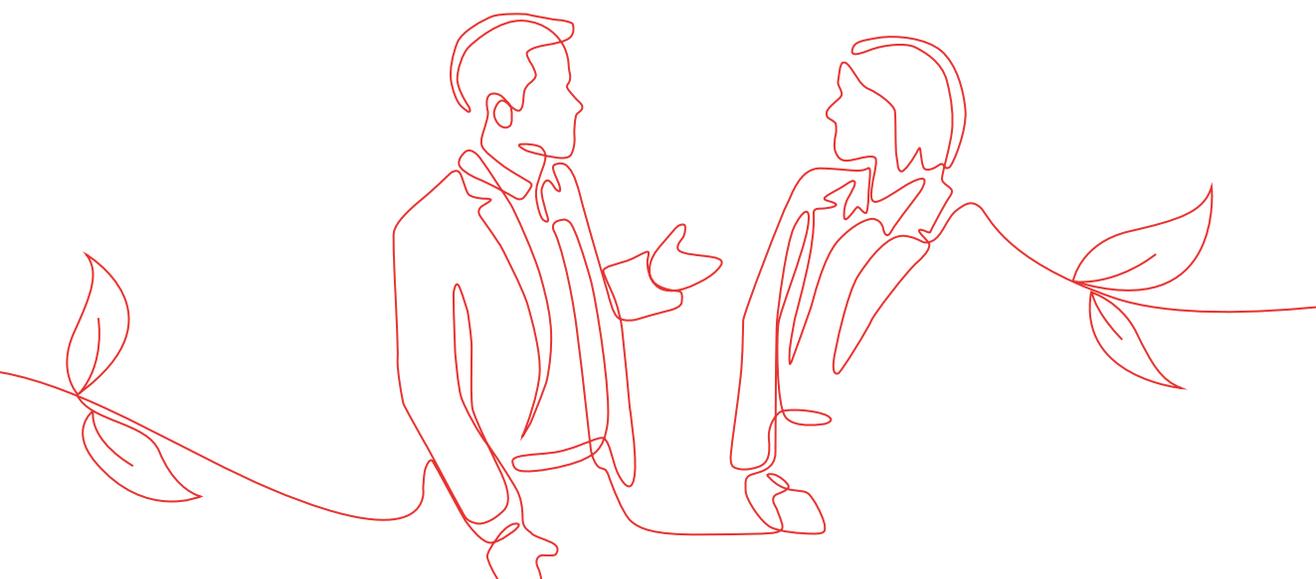
En décembre 2022, la FHF lance un nouveau format d'information sur les réseaux sociaux : l'Oeil de la FHF. Diffusée chaque semaine, cette courte vidéo apporte l'éclairage de la Fédération hospitalière de France sur un sujet de santé publique.

L'OEIL de la
FHF
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE



Revue Hospitalière de France (RHF)

La RHF intègre, depuis avril 2022, un cahier Techniques hospitalières valorisant les actions et réflexions menées par les établissements sur différents thèmes tels que : les achats, la logistique, les services médico-techniques, les systèmes d'information, la qualité ou encore la transition écologique (cahier de septembre-octobre 2022). La RHF, dont les lecteurs ont pu voir la maquette évoluer cette année, paraît tous les deux mois.



Le simulateur Ségur mis à jour

Le simulateur en ligne de la FHF, consulté par plus de 70 000 visiteurs uniques en 2022, a été mis à jour et prend désormais en compte les revalorisations qui ont eu lieu au cours de l'année 2022.

Un outil pour mieux comprendre, identifier et pouvoir se projeter sur sa revalorisation salariale suite au Ségur de la Santé .

[Accéder à simulateur-segur.fhf.fr](https://simulateur-segur.fhf.fr)

La FHF dans la presse

Le Monde

22 JUIN 2022

« Cet été, l'hôpital ne doit pas être la seule lumière allumée sur un territoire, dit Frédéric Valletoux, président de la Fédération hospitalière de France »

l'Opinion

26 OCT. 2022

Arnaud Robinet (FHF) :
« C'est le système de santé dans son ensemble qu'il faut soigner »

Libération

29 SEPT. 2022

Conseil national de la refondation au Mans :
« L'hôpital nécessite des décisions fortes, inédites et rapides »

Le JDD

30 DEC. 2022

Arnaud Robinet de la Fédération hospitalière de France : « Il faut adopter une loi sur le grand âge »

L'EQUIPE

26 OCT. 2022

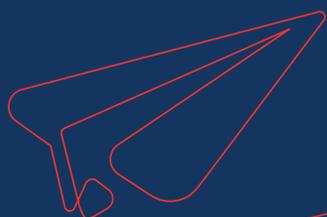
Une équipe aux couleurs du FC Metz remporte le premier Tournoi des soignants



En 2022, la FHF organise en partenariat avec la Ligue de football professionnel (LFP) le 1^{er} tournoi de football interhospitalier

02

**NOS PRINCIPAUX
COMBATS**



Accès aux soins : faire face à l'urgence

L'organisation de la permanence et de la continuité des soins est un défi majeur que l'ensemble des acteurs de la santé doivent relever collectivement. En 2022, la FHF réaffirme son engagement pour cette mission vitale de service public.

Un retard d'activité non-rattrapé

Les établissements composent toujours avec les conséquences de la crise Covid : à ce stade, ils continuent d'accuser un retard cumulé depuis 2020 équivalent à 18 semaines d'activité en chirurgie et 19 semaines en médecine, soit un total de 3,5 millions de séjours.

30 propositions pour l'accès aux soins

À travers sa plateforme présidentielle « [Ambition Santé 2022](#) », la FHF a formulé 30 propositions relatives à l'accès aux soins.

Pour relever le défi de la permanence des soins, la responsabilité collective et la nécessaire implication de l'ensemble des acteurs ont été désignées comme des sujets majeurs.

Les conclusions de la mission Braun

Des mesures d'urgence ont été prises pendant la période estivale 2022 pour aider les établissements publics de santé dans un contexte de fortes tensions sur les effectifs.



Zoom sur le SAS

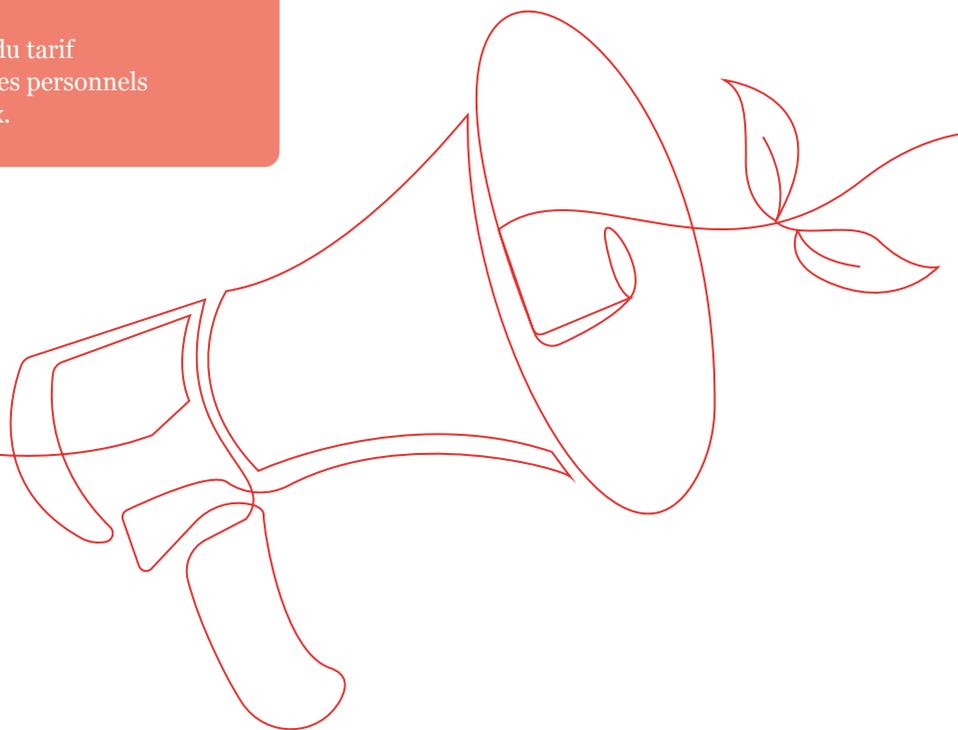
Après une première phase de lancement du Service d'Accès aux Soins (SAS) avec 19 sites pilotes, la généralisation du dispositif a été annoncée pour 2023, l'objectif étant que la majorité des SAMU soient intégrés. Le SAS, dont les différentes phases pilotes ont montré l'intérêt, permet de renforcer la pertinence de l'orientation des patients et l'accès aux soins. Il est un véritable outil de coordination territoriale au profit d'une meilleure orientation des patients. La FHF a fait des propositions d'évolution du dispositif pour renforcer son pilotage.

Si l'évaluation globalement positive de ces mesures doit être nuancée à de nombreux égards, nombre d'entre elles ont été plébiscitées :

- 01 Utilisation, ouverture et généralisation du Service d'Accès aux Soins (SAS).
- 02 Autorisation de cumul d'activité titulaire/remplaçant et emploi-retraite pour les médecins.
- 03 Mesures relatives à l'organisation de l'aval des urgences.
- 04 Autorisation des DES avec licence de remplacement à travailler à l'hôpital.
- 05 Majoration de 50 % de l'indemnité de garde des personnels médicaux.
- 06 Doublement du tarif de nuit pour les personnels non médicaux.

Ces mesures positives pour les ressources humaines doivent néanmoins s'inscrire dans une optique de pérennisation et de revalorisation du travail de nuit ainsi que des sujétions associées aux gardes et aux astreintes, intimement liées à la question de leur financement pour les établissements.

Certaines de ces mesures ne pourront être mises en œuvre que sur le temps long parce qu'elles supposent notamment l'approfondissement de l'organisation et des protocoles de prise en charge (médecin correspondant de SAMU, équipes paramédicales...).



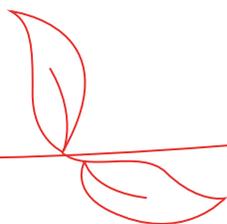
Premières actions pour la permanence des soins

La pression exercée sur les acteurs de la permanence des soins s'est accrue, accentuant encore la pénibilité du travail.

En 2022, la FHF a porté au cœur du débat public les enjeux de la revalorisation des sujétions hospitalières et de leur répartition entre l'ensemble des acteurs du système de santé.

En 2022, la FHF est parvenue à mettre à l'ordre du jour de l'agenda politique le renforcement de la valorisation du travail en horaires atypiques pour la permanence des soins la nuit et le week-end.

L'enquête RH publiée en juin 2022 rappelle que les contraintes de nuit et de week-end deviennent le premier motif de départ de l'hôpital des praticiens. Par conséquent, la vacance des postes d'infirmiers et d'aides-soignants la nuit s'accroît.



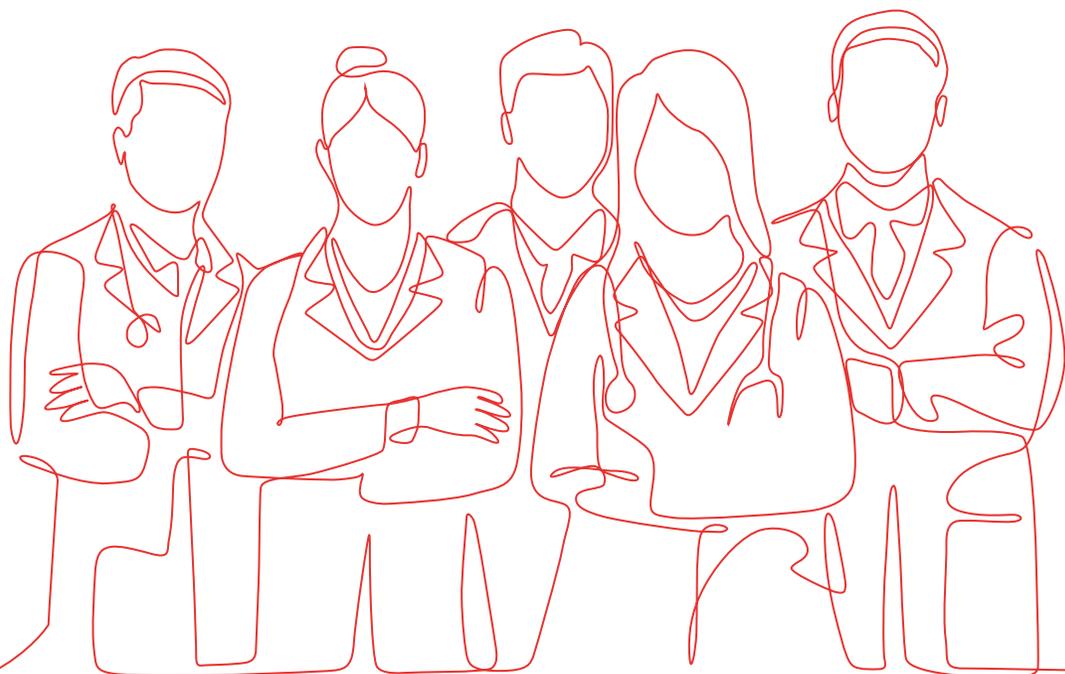
“

Il est primordial de rémunérer mieux et durablement les contraintes et de mieux les partager entre l'ensemble des acteurs du système de santé.

Pourtant vitale pour l'accès aux soins et consubstantielle aux missions de l'hôpital public, la permanence des soins pèse aujourd'hui de manière disproportionnée sur le personnel hospitalier.

Depuis la fin de l'obligation de participation en 2003, l'activité des urgences a ainsi doublé en 20 ans tandis que la part des médecins généralistes participant à la permanence des soins ambulatoires (PDSA) est passée sous la barre des 40 %. Au-delà, l'enjeu essentiel est de mieux partager les contraintes en termes de permanence des soins avec les établissements privés. Il est primordial de rémunérer mieux et durablement les contraintes et de mieux les partager entre l'ensemble des acteurs du système de santé.

Ces mesures essentielles ont été renouvelées en octobre 2022. Elles ont vocation à s'appliquer jusqu'à la fin des travaux sur la permanence des soins, qui fixeront un nouveau schéma de valorisation des sujétions hospitalières.



Parallèlement, tout au long de l'année 2022, la FHF s'est mobilisée pour préparer la mise en œuvre de la régulation de l'intérim médical, en fixant des prérequis indispensables pour agir sur la durée et en évoquant les problématiques budgétaires, RH, ou encore les tensions dans les services. Plusieurs mesures nous apparaissent essentielles :

- 01** Instaurer un schéma régional de permanence des soins, commun à la ville et à l'hôpital, identifiant les lignes de garde prioritaires pour l'accès aux soins de la population ;
- 02** Revaloriser les indemnités de permanence des soins et d'astreintes à l'hôpital public, dans un cadre rénové et pérenne ;
- 03** Faire converger les rémunérations quelles que soient les modalités d'exercice des acteurs de santé.



[Accéder à la publication](#)

ou rendez-vous sur la bibliothèque
du site fhf.fr

Crises écologique et énergétique : établissements en transition

En 2022, lors de sa prise de fonction, Arnaud Robinet s'est engagé à faire de la transition écologique un axe fort de l'action de la FHF. Le secteur de la santé est en effet responsable de près de 50 millions de tonnes de CO₂ par an. Cela représente 8% des émissions de gaz à effet de serre de notre pays, c'est-à-dire plus que le trafic aérien. Près de la moitié de ces émissions sont liées aux achats de médicaments et de dispositifs médicaux.



27 NOVEMBRE 2022

« La France ne sera pas une nation verte tant que son système de santé ne sera pas durable »

- Arnaud Robinet, Le Monde

320 kWh

Consommation moyenne de 320 kWh au mètre carré à l'hôpital, contre 182 kWh/m² pour les autres bâtiments tertiaires.

700 000 T

Les établissements de santé génèrent environ 700 000 tonnes de déchets par an et consomment entre 400 et 1 200 litres d'eau par patient hospitalisé chaque jour.

La transformation écologique du secteur de la santé, considérée comme prioritaire par 84% des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux, doit donc être au cœur de la refondation de notre système de santé.

Un engagement croissant de la FHF et des établissements

Dans la continuité de la publication des 50 propositions pour la transition écologique et de la création du comité « Transition écologique en santé », dès le début de l'année 2022, la FHF initie une série de [webinaires thématiques](#) pour accompagner les établissements dans leur démarche de transformation écologique et énergétique.

Parce que la transformation énergétique du secteur de la santé passe nécessairement par l'implication de l'ensemble de ses acteurs, la FHF souhaite aussi motiver et récompenser des initiatives locales prometteuses et des recherches novatrices. La fédération crée ainsi le Prix de la Transition écologique en santé visant à récompenser trois initiatives remarquables d'établissements sanitaires et médico-sociaux publics en faveur de la transformation écologique. La deuxième édition se déroulera lors du salon [SantExpo](#) en mai 2023.

Une priorité de la refondation de notre système de santé

À travers sa plateforme présidentielle « [Ambition Santé 2022](#) », la FHF place l'accélération de la transition écologique des établissements de santé et médico-sociaux parmi les sept priorités de la refondation de notre système de santé.

À l'attention des candidats aux élections présidentielle et législatives, la fédération a ainsi formulé des propositions ambitieuses et concrètes en faveur de la transformation écologique du secteur de la santé :

- 01** Formation et sensibilisation des acteurs de terrain aux enjeux écologiques ;
- 02** Harmonisation des pratiques soignantes et médicales autour des pratiques les plus durables ;
- 03** Création d'indicateurs de qualité et de pertinence des soins incluant des critères sociaux et environnementaux ;
- 04** Constitution d'un fond de ressources documentaires national sur la transformation écologique de la santé, accessible et utilisable par tous les établissements ;
- 05** Implication et engagement des prestataires et fournisseurs en faveur d'une économie circulaire de leurs dispositifs, équipements et matériels etc.



Accéder à la publication

ou rendez-vous sur la bibliothèque du site fhf.fr

En septembre 2022, la FHF s'est attaquée au volet énergétique de la transition écologique, via la publication d'un livret sur la [Sobriété énergétique des établissements sanitaires et médico-sociaux publics](#). La première partie adresse vingt propositions aux pouvoirs publics pour une transition énergétique rapide et réussie. À destination des établissements, la deuxième partie élabore une feuille de route à court et moyen termes et propose des « quick wins », actions facilement réalisables à moindre frais, pour réaliser des économies d'énergie rapides et substantielles.

Pour une société du bien vieillir, le combat continue

Alors que le vieillissement de la population est sur le point de s'accélérer, il est urgent que la société s'empare du débat sur le « bien vieillir ». En 2022, la FHF s'est mobilisée pour proposer des solutions concrètes et demander des moyens à la hauteur d'une société de la longévité.

Anticiper l'accélération du vieillissement de la population

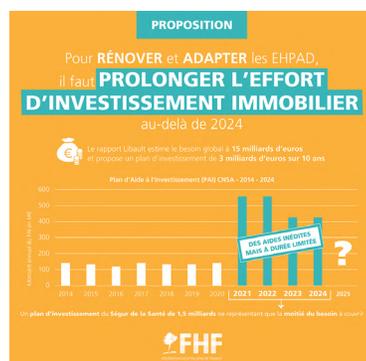
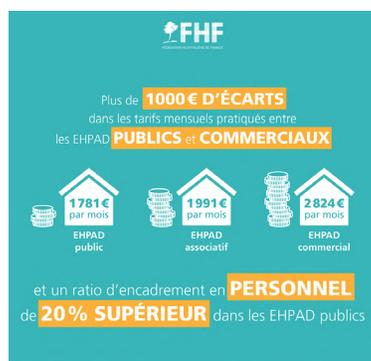
Alors que la réforme législative du grand âge constitue un rendez-vous manqué du précédent quinquennat, la FHF est restée mobilisée en 2022 pour inciter les pouvoirs publics à bâtir une stratégie de long terme qui réponde aux enjeux d'aujourd'hui et anticipe l'accélération du vieillissement de la population.

Cette priorité est d'abord rappelée dans la plateforme de propositions pour l'élection présidentielle « [Ambition Santé 2022](#) ». Une loi d'orientation soutenue par la programmation de ressources supplémentaires pour la branche autonomie reste indispensable afin de donner un cadre et d'anticiper concrètement la transformation de la société du fait de son vieillissement.

De l'urgence de mettre en place des mesures concrètes

Dans le cadre de sa réélection, le Président de la République n'a pas formellement pris d'engagement sur une réforme par voie législative pendant le nouveau quinquennat. Le sujet du « bien vieillir » a toutefois été identifié comme l'une des thématiques prioritaires du Conseil National de la Refondation.

Si la FHF a salué l'ambition sociétale de ces travaux, avec l'espoir qu'ils déboucheront sur des mesures structurelles concrètes, elle a aussi rappelé le besoin de mesures d'urgence pour soutenir les établissements médico-sociaux confrontés à un contexte économique très difficile. Ces difficultés ont été objectivées par une [enquête réalisée en décembre 2022 auprès des EHPAD publics](#).



Extraits de la série de visuels constats et propositions réalisés et diffusés par la FHF pour accompagner la diffusion de son projet de loi « pour une société de la longévité »



Financer l'autonomie avec des moyens à la hauteur des enjeux

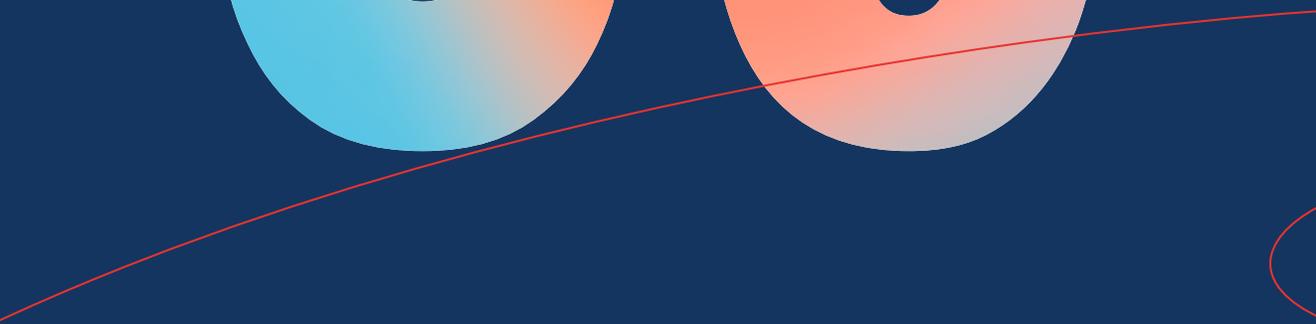
En parallèle des travaux du CNR « bien vieillir », une proposition de loi « visant à bâtir une société du bien vieillir en France » a été déposée en décembre 2022 par des députés de la majorité. Elle constitue un signal positif mais ne répond pas aux attentes, en particulier parce que ce texte ne prévoit pas de moyens financiers nouveaux, ni ne règle la question du financement plus global de la branche autonomie d'ici 2030.

Pour la FHF cette initiative n'est donc qu'une première étape : seul un projet de loi porté par le gouvernement permettra de prévoir des moyens à la hauteur des enjeux. Pour nourrir le débat, la FHF a présenté début janvier 2023 son « **projet de loi pour une société de la longévité** » qui rassemble ses propositions et rappelle l'urgence de programmer les financements nécessaires. Il constitue une première « mise de jeu » dont les pouvoirs publics sont invités à s'emparer.

S'il y a un consensus sur la nécessité d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées, il reste à organiser un débat de société sur les voies et moyens pour y parvenir.



**PARMI
NOS SUCCÈS**



Extension de la garantie de financement jusqu'au 31 décembre 2022

Le 1^{er} juillet 2022, la Première ministre Elisabeth Borne annonce la prolongation de la garantie de financement pour les hôpitaux publics, recommandée par le rapport Braun et que la FHF appelait de ses vœux. Cette garantie, mise en place pour sécuriser les établissements

publics dans le contexte de crise COVID, devait s'achever le lendemain. Dans un contexte difficile (fortes tensions sur les effectifs et le capacitaire, incertitude sur l'évolution de l'épidémie et de son impact sur les hospitalisations), malgré la mobilisation permanente des professionnels, les hôpitaux publics n'avaient pourtant pas encore retrouvé un niveau d'activité similaire à la situation antérieure à la pandémie de COVID.

Plusieurs enveloppes complémentaires obtenues pendant les discussions du PLFSS

Sur le plan financier, l'année 2022 est de nouveau une année de fortes incertitudes avec la poursuite des vagues épidémiques, une difficile reprise de l'activité des établissements dans un contexte de tension sur les effectifs et le capacitaire, et une poussée d'inflation pesant lourdement sur les dépenses des établissements.

Dès le début de l'année 2022, la FHF a alerté les pouvoirs publics sur la nécessité de compenser l'impact de l'inflation pour les établissements. Les établissements de santé et médico-sociaux ont ainsi bénéficié d'une enveloppe supplémentaire de 800 millions d'euros, ajoutée dans le cadre du PLFSS 2023 et de la correction de l'ONDAM 2022. Par ailleurs, la FHF a obtenu la compensation intégrale de la revalorisation du point d'indice décidée au 1er juillet 2022 avec l'ajout d'une enveloppe de 1,5 Md€, dont plus de 800 M€ pour le secteur sanitaire public.

Au cours de la discussion parlementaire, deux nouvelles enveloppes ont été ajoutées, majoritairement au profit des établissements publics. En raison de la prolongation de l'épidémie de Covid, en particulier durant les premiers mois de 2022, près de 550 M€ ont été adjoints pour compenser les effets des surcoûts liés au Covid.

Compte-tenu de la forte tension sur les effectifs, notamment durant la période estivale, d'importantes mesures de crise relatives aux ressources humaines ont été prises, notamment la majoration des heures de nuit, du temps de travail additionnel et des gardes. Afin de compenser ces dépenses, la FHF a obtenu l'ajout d'une enveloppe de 600 M€ au cours de la discussion parlementaire.

In fine, ce sont plus de 3,5 Mds€ qui ont été ajoutés à l'ONDAM 2022, dont la majorité aura vocation à financer et compenser les établissements publics de santé.

Récapitulatif chronologique des acquis financiers de l'année

30 DÉC. 2021

Prolongation du dispositif de garantie de financement des établissements de santé jusqu'au 30 juin 2022

FEV. 2022

Augmentation des tarifs hospitaliers (+0,7% au lieu de +0,2% initialement prévus) pour soutenir les établissements face à l'inflation

26 SEPT. 2022

Rectification de l'ONDAM 2022 dans la première version du PLFSS 2023, pour financer le point d'indice et compenser l'inflation

30 JUIN 2022

Nouvelle prolongation du dispositif de garantie de financement jusqu'au 31 décembre 2022

7 NOV. 2022

556 M€ ajoutés par le Sénat, pour financer les mesures RH exceptionnelles des établissements (heures supplémentaires et travail de nuit)

21 NOV. 2022

543 M€ ajoutés par l'Assemblée nationale, pour financer les surcoûts des établissements liés au Covid

Un plan pour la cybersécurité des établissements de santé

Suite à la cyberattaque du Centre Hospitalier de Corbeil-Essonnes, le gouvernement a annoncé la délégation d'une enveloppe de 20 millions d'euros supplémentaires. Face à l'ampleur des plans d'actions à mettre en œuvre, cette enveloppe est toutefois largement insuffisante. La FHF a appelé de ses vœux un pilotage interministériel pour ce sujet de souveraineté nationale voire européenne.

L'organisation d'une réunion interministérielle le 21 décembre 2022 en présence de trois ministres (Santé et Prévention, Intérieur et Numérique) a été une première étape importante. De plus, le lancement d'un nouveau plan de cybersécurité pour les établissements de santé devrait permettre de proposer des financements socles pérennes pour les accompagner.

Le dégel du tarif global en EHPAD

La revalorisation du « tarif global » en EHPAD par la deuxième circulaire budgétaire pour 2022 présente un caractère historique. Certes, cette revalorisation, dans les mêmes proportions que pour le « tarif partiel », était devenue inévitable avec l'inflation constatée en 2022. Mais c'est la première fois depuis 11 ans que les établissements en tarif global voient leurs moyens évoluer pour la partie du forfait soins.

Pour rappel, la valeur du point en tarif global était gelée depuis 2011, limitant toute progression des moyens pour les EHPAD, majoritairement publics, qui avaient opté pour cette option tarifaire.

La FHF s'était beaucoup mobilisée ces dernières années pour obtenir la revalorisation du tarif global en EHPAD, désormais reconnu comme plus vertueux sur le plan budgétaire, mais aussi comme un puissant levier de renforcement des moyens médicaux et paramédicaux des EHPAD.

Une réforme statutaire très attendue par les praticiens hospitaliers

Pensée pour rendre durablement plus attractif le statut de praticien hospitalier titulaire, la réforme de février 2022 a fluidifié les parcours des professionnels. Elle offre des droits nouveaux aux praticiens hospitaliers pour rendre l'exercice professionnel plus proche de leurs aspirations : diversification des activités cliniques et non-cliniques, accès facilité aux exercices mixtes, entretien annuel etc.

Par ailleurs, la création d'un statut unique pour les praticiens à temps complet et à temps partiel est à la fois une porte d'entrée attractive dans la carrière hospitalière et une mesure agile pour répondre à des besoins temporaires.

La poursuite des évolutions statutaires dans le prolongement du Ségur, par l'intégration notamment des techniciens de laboratoires, des préparateurs en pharmacie et des diététiciens en catégorie A, permet de reconnaître les compétences de ces métiers et assure davantage de perspectives dans les évolutions de carrières.

Des aides pour soutenir les ESMS face à l'inflation

La FHF s'est très tôt mobilisée pour alerter les pouvoirs publics et les financeurs du secteur médico-social des effets de l'inflation.

Les dispositifs de boucliers tarifaires sur les dépenses d'énergies ont été étendus au secteur médico-social au second semestre 2022 et ont permis de plafonner les évolutions de tarifs. De plus, une enveloppe de 100 M€ a également été attribuée en seconde campagne budgétaire 2022 en compensation de l'inflation. Cette campagne budgétaire a aussi permis de financer, pour le périmètre des dépenses prises en charge par la branche autonomie, les effets de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique.

LES FHR EN ACTION

La FHF Centre-Val de Loire renforce les coopérations entre ESMS

Afin de formaliser un partenariat durable entre établissements et services médico-sociaux (ESMS), la FHF Centre-Val de Loire a été soutenue par l'ARS en 2022 pour accompagner la création d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) entre EHPAD, autonomes et rattachés. Les objectifs de ce partenariat sont multiples : inventer de nouvelles conditions de coopération, mutualiser les compétences, permettre à chaque professionnel de se positionner dans le parcours coordonné santé-autonomie.

La FHF Pays de la Loire se bat pour les ressources humaines

Investie et influente dans les travaux de l'ARS et de la Région, la FHF Pays de la Loire a contribué en 2022 à l'augmentation du nombre de places de formation dans le secteur de la santé. La fédération a également obtenu la mise en place de contrats d'allocation d'études, l'objectif étant de fidéliser et d'attirer les nouveaux diplômés dans les établissements de la région. Elle a enfin fait évoluer un partenariat historique avec l'ARS, en intégrant des thématiques telles que la Qualité de Vie au Travail (QVT) et le management, et en plaçant l'attractivité des métiers au cœur des réflexions de son congrès annuel.

La FHF Occitanie consolide les liens entre établissements

Forte d'instances renouvelées, la FHF Occitanie s'est donnée pour principale mission en 2022 de consolider les liens entre les différents partenaires de la santé de la région. La fédération a ainsi aidé les établissements et l'ARS à concrétiser des outils d'action commune, tels que la convention de « Prime de solidarité territoriale » et la plateforme de mise en relation des établissements sanitaires et médico-sociaux.

La FHF PACA promeut l'innovation et la transition écologique

La FHF Provence-Alpes-Côte d'Azur a déployé au cours de l'année une stratégie opérationnelle pour accompagner et accélérer les démarches d'[innovation](#) et de [transition écologique](#) de ses adhérents. L'impact recherché est quadruple : environnemental, sociétal, social et économique. La fédération a notamment contribué à l'organisation de la journée régionale de l'innovation en santé, proposée par le Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS). De plus, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national (AMI), la FHF PACA a obtenu le financement de postes de conseillers en transition énergétique et écologique en santé et de plusieurs projets en lien avec le développement durable.

La FHF Hauts-de-France interpelle les candidats aux élections législatives

Le 3 juin 2022, la FHF Hauts-de-France convie les candidates et candidats aux élections législatives de son territoire à un débat sur la santé, l'autonomie et les enjeux spécifiques à la région. L'événement, organisé à la Faculté de médecine de Lille, a réuni des élus locaux, des partenaires et d'autres acteurs locaux du système de santé.

La FHF Martinique développe un projet médico-soignant

Depuis 2019, l'action de la FHF Martinique se concentre sur l'élaboration d'un Projet Médico-soignant afin de garantir une stratégie de prise en charge globale des patients. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un GHT, dont la création sera effective au 1er janvier 2023. Cette action de coordination entre établissements de santé sur le territoire est le fruit d'un projet collectif, porté par une démarche originale de la base vers le sommet. D'abord initié par les établissements de santé et médico-sociaux, ce projet ambitieux a ensuite obtenu la validation de l'ARS.

La FHF Bourgogne-Franche-Comté s'engage pour le recrutement de personnels

En Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération hospitalière de France, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) et Pôle emploi se sont engagés ensemble à travers un dispositif innovant pour le recrutement et l'accompagnement de demandeurs d'emploi. L'objectif de cette action commune est de parvenir à répondre aux besoins en personnel des structures sanitaires et médico-sociales, sur l'ensemble des territoires.

La FHF Guadeloupe renouvelée devient force de proposition

En mars 2022, la FHF Guadeloupe élit un nouveau bureau et un nouveau président. Dans un délai restreint, cette nouvelle équipe a élaboré une feuille de route de 37 pages, pour l'amélioration de l'hospitalisation publique en Guadeloupe. Ce rapport a mis en lumière différentes problématiques: l'attractivité et la situation financière des EPS, la coopération, le vieillissement de la population, et en particulier les inégalités et discontinuités territoriales. La prochaine étape consistera à formuler des propositions concrètes, grâce à l'aide d'un cabinet conseil. L'amélioration de la situation financière des EPS reposera notamment sur la révision du coefficient correcteur géographique et sur la MIG outre-mer, en collaboration avec les autres fédérations des outre-mer.

La FHF Océan Indien met en lumière les établissements

Au cours de l'année 2022, les hôpitaux de la région Réunion - Mayotte ont reçu la visite de deux ministres : François Braun, Ministre de la santé et de la prévention et Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée. Le dynamisme des établissements a été récompensé par la remise du prix télésanté au protocole téléDIAADE sur le diagnostic de l'autisme au CHU de la Réunion et du prix « coup de cœur du jury » des [Prix Innovation Qualité](#) au GHER-Réunion. La semaine de la santé mentale de l'EPSM Réunion a enfin remporté un vif succès.

La FHF Nouvelle-Aquitaine lance une campagne pour l'attractivité des métiers

La FHF Nouvelle-Aquitaine a fait de l'attractivité des métiers et de la fidélisation des personnels sa priorité de l'année 2022. Elle a notamment organisé une journée consacrée à l'attractivité des personnels non médicaux. La fédération a aussi développé un partenariat fructueux avec Pôle emploi. Au mois de juin, la fédération régionale a élaboré et diffusé un [kit de communication](#) pour valoriser les métiers du grand âge.

La FHF Ile-de-France favorise l'innovation chirurgicale

La FHF Ile-de-France a souhaité faire de l'innovation chirurgicale un enjeu majeur de l'année. En mars 2022 la fédération a organisé un séminaire ambitieux pour réfléchir aux opportunités des innovations d'aujourd'hui et de demain. Deux thèmes majeurs ont pu être abordés : la chirurgie robotique mini-invasive et les démarches médico-chirurgicales régionales innovantes. Le recours à des robots chirurgicaux représente un enjeu d'attractivité pour les professionnels médicaux et permet d'améliorer considérablement la qualité du geste chirurgical. Une belle dynamique semble s'engager en Ile-de-France. Il s'agit aujourd'hui de rattraper le retard pris par certains établissements, et de préparer l'avenir en effaçant les inégalités constatées entre l'intramuros et la grande couronne.

La FHF Normandie achève son repositionnement stratégique

En septembre 2022, les membres du Bureau et de la Commission Médico-Sociale se sont réunis pour faire évoluer le fonctionnement de la FHF Normandie. Ces séminaires de rentrée ont permis de construire collectivement la contribution future de la fédération au Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028, ainsi qu'au Conseil National de la Refondation (CNR) Santé en région. Ce repositionnement stratégique a été l'occasion de renforcer l'action collective de la fédération régionale.

La FHF Bretagne déploie son réseau grâce à une stratégie intégrative et collaborative

Pour défendre les intérêts de ses adhérents et définir des positions stratégiques partagées, la FHF Bretagne concentre son action sur la construction d'un réseau de ressources humaines structuré. L'enjeu est triple : assurer une expertise collective au service des établissements, organiser un réseau régional opérationnel, et développer une capacité de réaction rapide.

Cette stratégie collaborative intègre les acteurs de multiples sous-réseaux : les directeurs des affaires médicales ; les directeurs d'EHPAD ; les DAF ; les DRH ou encore les RSSI et les directeurs de la communication. Grâce à son engagement, en 2022, la FHF Bretagne est parvenue à élargir encore son réseau, en impliquant les Présidents de Commissions Médicales d'Établissements (PCME), les acteurs du secteur Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) et du secteur psychiatrique, ainsi que les anesthésistes réanimateurs ou encore les oncologues. Les derniers à avoir intégré ce vaste réseau opérationnel sont les référents de la transition énergétique ; afin de parvenir à croiser les regards sur ce nouveau chantier emblématique.

La FHF Auvergne-Rhône-Alpes au service de la cohésion

Engagée et influente, la FHF Auvergne-Rhône-Alpes a favorisé le maintien d'une forte cohésion entre les Directeurs et les Présidents de Commissions Médicales d'Établissements (PCME), notamment pendant la gestion de crise. La fédération a également contribué à dénouer certains dossiers du Ségur Investissement, et assuré des formations auprès de 240 décideurs. Par ailleurs, le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) FHF AURA a récolté près de 2 M€ au bénéfice de ses adhérents médico-sociaux, en répondant avec succès à plusieurs appels à projets visant à moderniser les systèmes d'information et en développant son offre d'ingénierie (plan de financement, reconstruction, organisations...).

La FHF Grand Est est force de proposition auprès des parlementaires

Comme chaque année, en préparation du PLFSS, la FHF Grand Est a rencontré en octobre les parlementaires de la région pour échanger sur les enjeux de la santé. La fédération a ainsi présenté ses propositions d'amendements sur de nombreux sujets tels que la permanence des soins, le recours aux personnels intérimaires, la formation et la revalorisation des personnels, ou encore le Projet Régional de Santé (PRS).

Coopération hospitalière internationale



Projet Réseaux et Partenariats Hospitaliers (PRPH3) : le succès de deux programmes cruciaux pour la prévention gynécologique au Laos.

En collaboration avec l'ONG Comité de coopération pour le Laos, le partenariat entre les Hospices Civils de Lyon et l'Hôpital Mahosot de Vientiane au Laos a permis de mener à bien deux projets cruciaux en termes de prévention gynécologique.

Le premier succès concerne le lancement du dépistage anonyme et gratuit du cancer du col de l'utérus à l'Hôpital Mahosot, rapidement étendu aux quatre autres hôpitaux de Vientiane dès novembre 2022. Cette opération d'envergure a été permise grâce à la formation de 75 professionnels de santé (médecins, internes, infirmières et sages-femmes). Sur l'ensemble des sites, 268 frottis ont pu être réalisés au cours des deux derniers mois de l'année 2022.

Le deuxième succès consiste en l'ouverture d'une formation diplômante en coloscopie à l'Université de médecine de Vientiane. Lancée en décembre 2022, cette formation a déjà pu bénéficier à quatorze gynécologues, trois spécialistes de chaque hôpital et deux enseignants. L'université de médecine disposera ainsi de formateurs et d'un curriculum de formation permettant de transmettre l'enseignement de la coloscopie aux futures

La convention Projet Réseaux et Partenariats Hospitaliers 3 (PRPH 3), signée entre la FHF et l'Agence Française de Développement (AFD) en 2018, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la gestion des hôpitaux partenaires des pays en développement.

04

**BILAN SOCIAL
& FINANCIER**

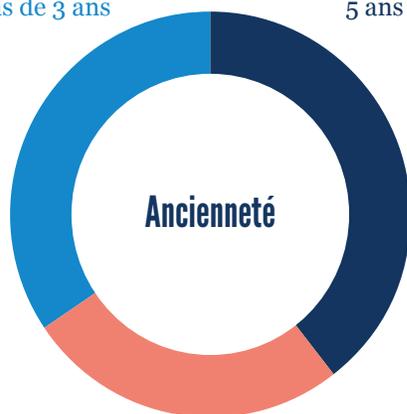
L'effectif en 2022

36,42

d'effectifs en Équivalent
Temps Plein (ETP)

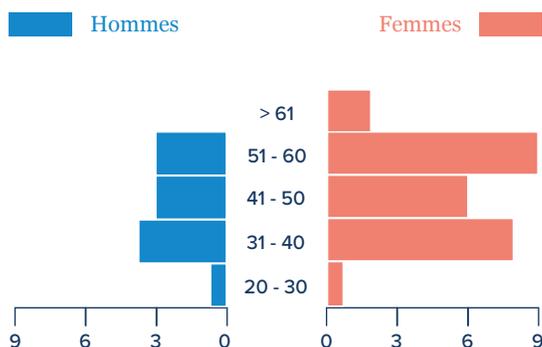
34,21%
Moins de 3 ans

39,47%
5 ans ou plus



26,32%
Entre 3 - 5 ans

Pyramide des âges



La formation professionnelle continue en 2021

19 000

 euros

Thématiques de formation :
management, juridique,
sécurité des systèmes d'information,
communication et anglais

Répartition hommes/femmes



BILAN FINANCIER

Bilan 2022

8 614 229 €

Recettes

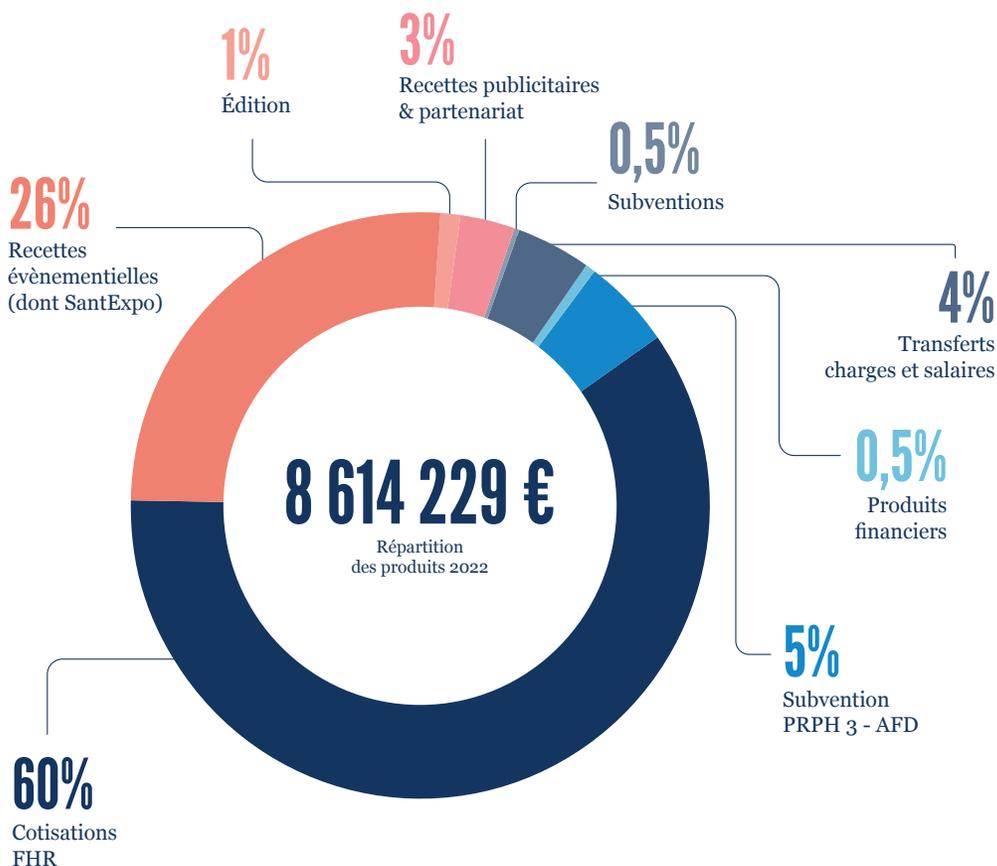
8 196 581 €

Charges

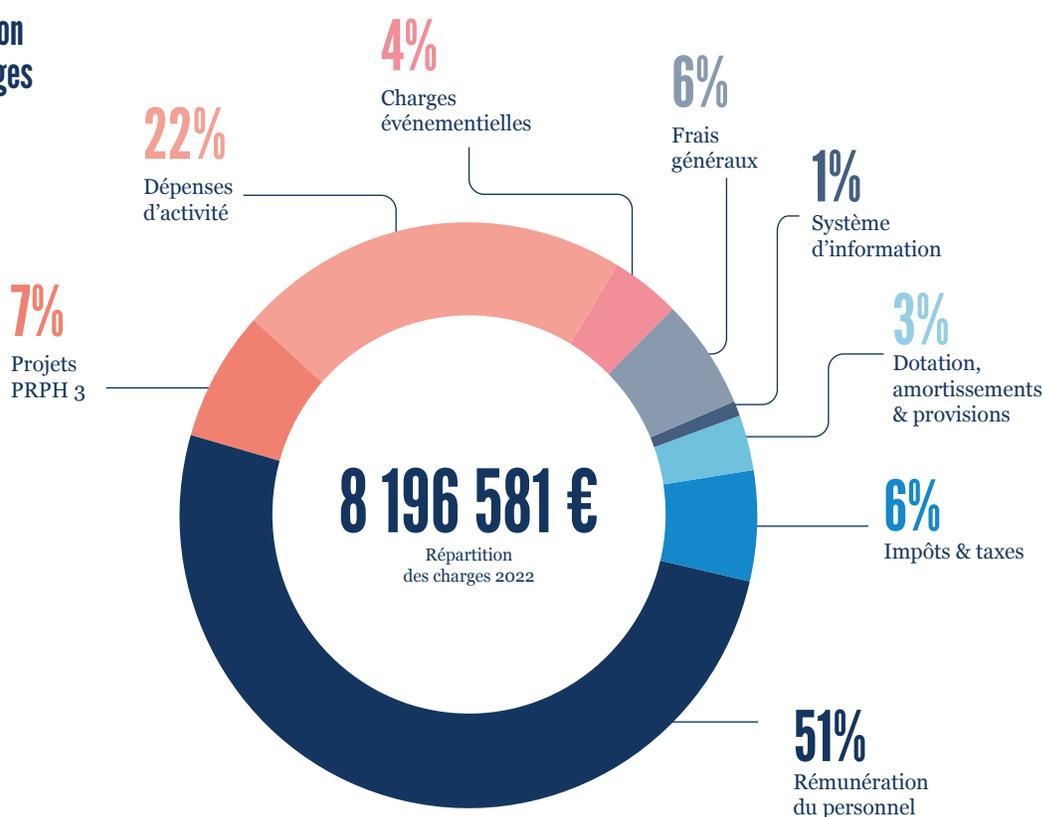
417 648 €

Résultats

Répartition des produits



Répartition des charges



2022

RAPPORT ANNUEL



Fédération hospitalière de France
1bis, Rue Cabanis 75014 Paris
01 44 06 84 44

 [federationhospitalierefrance](https://www.linkedin.com/company/federationhospitalierefrance)

 [laFHF](https://twitter.com/laFHF)

 [federationhospitalierefrance](https://www.facebook.com/federationhospitalierefrance)

 [federationhospitalierefrance](https://www.youtube.com/channel/UC...)